

Sécurité routière

273 pers.

C'est le nombre de personnes tuées sur les routes wallonnes en 2018 (contre 286 en 2017)

Bilan comparé des accidents et victimes de la route en Wallonie et en Flandre en 2018

	Nombre d'accidents corporels		Nombre de décès dans les 30 jours	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Par million d'habitants	3 002	3 619	75,1	47,3
Par 1 000 km de réseau	189	386	4,7	5,1
Par milliard de véhicules.km	273	399	6,8	5,2

Notes :

- Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.
- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques de l'année 2018.
- Le réseau considéré représente l'ensemble des autoroutes et routes de 2010, à l'exclusion des routes non revêtues.
- Les données de trafic routier utilisées sont celles de 2017.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, Statbel ; Calculs : IWEPS

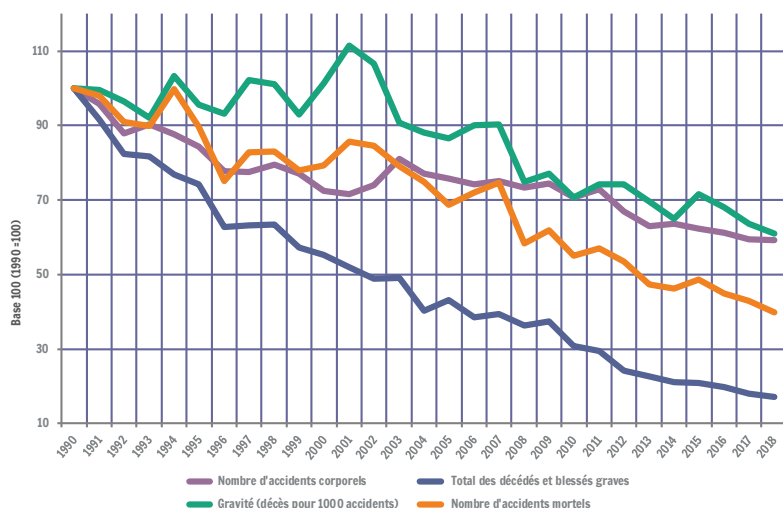
En 2018, on a dénombré 10 908 accidents corporels sur les routes wallonnes (38 455 pour la Belgique) faisant au total 14 614 victimes (49 354 pour B.) dont 13 408 blessés légers (44 114 pour B., 27 372 pour F. et 4 334 pour Bxl.), 933 blessés graves (3 636 pour B.) et 273 personnes (604 pour B.) ayant perdu la vie dans les 30 jours suivant l'accident. Les différents indicateurs de la sécurité routière se stabilisent après une tendance observée ces dernières années à la baisse : en 2018 : -0,3 % (+1 % pour B.) pour le nombre d'accidents et de -0,6 % (+0,6 % pour B.) pour le nombre de victimes.

Le nombre de personnes tuées est en recul (-5 % pour la Wallonie et -1 % pour la B.), ainsi que le nombre de blessés graves et légers respectivement -4,5 % (-3 % pour B.) et -4,2 % (-3 % pour B.). L'objectif du Gouvernement wallon, notamment pour le nombre de tués 30 jours, est de s'inscrire dans la volonté européenne d'une réduction de 50 % de celui-ci d'ici 2020, ce qui représente un maximum de 200 tués pour la Wallonie à cette échéance.

La prise en compte des statistiques d'accidents de la route et plus particulièrement de celles relatives au nombre de personnes tuées par million d'habitants (75,1), peut paraître peu « flatteuse » en comparaison avec la Flandre (47,3), la Belgique (53,1) et la moyenne européenne (51 pour EU-28). Cette analyse est quelque peu réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la plus faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est plus contrastée et plus complexe, laissant transparaître qu'il y a beaucoup moins d'accidents corporels en Wallonie (10 908) qu'en Flandre (23 714), mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci peut s'expliquer par la spécificité du réseau et semble compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées. Le nombre de personnes décédées rapporté au kilomètre de réseau est d'ailleurs légèrement supérieur en Wallonie.

Sécurité routière

Evolution des accidents de la route en Wallonie de 1990 à 2018

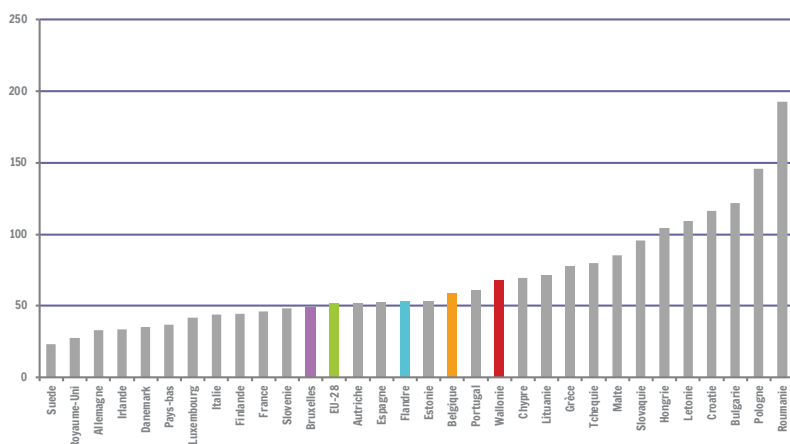


Tendance générale à la baisse au niveau des accidents corporels de la route (-16 %), des tués et blessés graves (-44 %) et du nombre d'accidents mortels (-28 %) depuis 2010.

En 2018, la majorité des usagers tués dans les 30 jours sont des automobilistes (158 pour 275 en B.), suivis par les piétons (34 pour 74 en B.), les cyclistes (8 pour 89) et les cyclo-motocyclistes (46 pour 105). Ces quatre catégories représentent un total de 87 % (75 % pour B.) des tués 30 jours.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, Statbel ;
Calculs : IWEPS

Décès 30 jours de la route par 10 milliards de voyageurs-kilomètres, 2015



La Wallonie, avec le chiffre de 65 décès (dans les 30 jours) de la route par 10 milliards de voyageurs.km réalisés en auto et moto, est supérieur à la moyenne européenne (52 pour EU-28) et belge (59).

Note :

- Le nombre de décédés dans les 30 jours par 10 milliards de voyageurs.km effectués par les voitures particulières et motos pour les différents pays européens (2015 dernières données disponibles).

Sources : EC DG Mobility & Transport, Statbel, SPF M&T ;
Calculs : IWEPS

Définitions et sources

- Un accident entre + de 2 véhicules est considéré comme un seul accident.

- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques « Accidents » de 2018. Ces dernières sont rapportées au réseau routier (données 2010) et aux voyageurs.km (données 2017).

- Le réseau considéré représente l'ensemble des autoroutes et routes, à l'exclusion des routes non revêtues pour l'année 2010.

Sources : EC DG Mobility & Transport, Statbel, SPF M&T ;
Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Le nombre de tués est la donnée la plus fiable et la plus stable. La probabilité qu'un accident fasse l'objet de l'intervention de la police ou des parquets y est en effet la plus grande. Les données des blessés légers sont très probablement sous-estimées, notamment pour les usagers faibles (piétons, cyclistes).

Pour en savoir plus :

<http://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/accidents-de-la-circulation#news>

Personne de contact : **Julien Juprelle** (j.juprelle@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2020**